



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prévisions budgétaires 2022 et vitalisation municipale

Les Escoumins, le 25 novembre 2021. – En séance ordinaire hier, le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord a adopté une série de décisions portant sur les prévisions budgétaires 2022, le développement économique et social, ainsi que sur le cadre de vitalisation du *Fonds régions et ruralité – Volet 4 : Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale*.

- **Prévisions budgétaires 2022**

À l'occasion de la présentation des prévisions budgétaires de la MRC pour l'exercice 2022, M^{me} Micheline Anctil, préfet, a présenté un budget équilibré. Le budget déposé se chiffre à 11 582 844 \$, soit un montant de 3 246 \$ de moins que celui présenté l'an dernier.

Ce deuxième exercice budgétaire en période de pandémie a été confronté à de nombreuses nouvelles responsabilités et réalités qui se traduisent par des impacts dans nos environnements municipaux et régionaux.

Responsable aussi de la gestion du Territoire non organisé Lac-au-Brochet, le conseil a adopté des prévisions budgétaires totalisant une somme de 725 321 \$. Ce budget comporte d'ailleurs une première enveloppe de plus de 100 000 \$ pour amorcer des travaux sur les chemins forestiers.

- **130 000 \$ en soutien à des projets**

De l'aide financière, totalisant 130 000 \$, a été accordée à des organismes et entreprises pour la réalisation de projets communautaires et récréatifs. L'aide provient de divers fonds, politiques et programmes du Service de développement économique de la MRC.

– La compagnie de danse Bourask a obtenu une somme de 5000 \$ pour son événement La Grande Marée Danse, à Tadoussac;

- Le club de gymnastique l’Envol, de Forestville, recevra 5000 \$ pour l’acquisition de nouveaux équipements;
- La Municipalité de Portneuf-sur-Mer pour compter sur une aide financière de 50 000 \$ pour la mise aux normes environnementales du système de traitement des eaux usées de sa marina.
- Une somme de 50 000 \$ sera également attribuée au Club Nord-Neige, de Forestville, pour la construction de deux ponts permettant la consolidation du sentier TQ3-TQ50.
- Le Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord bénéficiera d’une somme de 20 000 \$ pour la mise en place d’activités récréatives auprès des jeunes sur chacun des territoires membres de son regroupement.

- **Cadre de vitalisation municipale**

Le cadre de vitalisation issu du *Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation* du programme *Fonds régions et ruralité* (FRR) vise à aider les communautés à faire face aux défis particuliers de développement. La version modifiée du cadre sera transmise au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation. Les objectifs du FRR - Volet 4 sont de freiner la décroissance de la population, soutenir des projets ponctuels et probants pour la vitalisation du territoire, contribuer à des projets dont le financement n’a pu être complété et agir à l’échelle locale dans les milieux de moindre vitalité économique. Le lancement des appels de projets se fera le 1^{er} décembre prochain.

- **Bienvenue aux nouveaux élus !**

Par ailleurs, M^{me} Micheline Anctil, préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord, a profité de cette séance pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus au sein du conseil de la MRC. Elle mentionne que le nouveau conseil travaillera ensemble afin de bâtir des ententes intramunicipales et régionales qui seront profitables pour tous les citoyens.

N.B. L’enregistrement des séances du conseil est disponible sur le site Internet de la MRC (www.mrchcn.qc.ca) et sur les ondes de TVR7. Les procès-verbaux peuvent également être consultés sur le site Internet de la MRC.

– 30 –

Source : Paul Langlois, directeur général
418 233-2102 ou 1 866 228-0223, poste 207
directeurgeneral@mrchcn.qc.ca